

CONDITIONS DE DEPLACEMENT AU CANADA

FO DEMANDE A LA DIRECTION GENERALE L'OUVERTURE DE NEGOCIATIONS

Comme l'ensemble des salariés, **les délégués FO** ont été informés de la mise en place de **nouvelles conditions de déplacement** pour les personnels détachés au CANADA par la diffusion de la **note NS-1219**.

Mis devant le fait accompli, **FO** constate que la Direction Générale a pris le temps au mois de décembre de **rédiger ce nouveau document** alors que par ailleurs elle n'était **pas disponible** pour clôturer les discussions en cours concernant la revalorisation de la **prime d'ancienneté des cadres**, comme revendiqué depuis longtemps par FO Latecoere.

Force est de constater que la clôture des points ouverts au titre de l'alignement Airbus n'est pas la priorité de la Direction Générale, mais nous ne nous essoufflerons pas.

Par ailleurs, **FO** s'étonne de **l'absence de communication** sur cette évolution significative des barèmes de déplacements auprès des organisations syndicales.

Depuis quand une note de service qui impacte directement le pouvoir d'achat des salariés ne fait l'objet d'aucune discussion avec les partenaires sociaux ?

Cette note est destinée à être appliquée à **l'ensemble des salariés du groupe LATECOERE**, et les conditions de cette note sont différentes, et **moins avantageuses** pour les salariés que la note NS-1209 appliquée actuellement à la société Latecoere.

Est-ce le démarrage d'une harmonisation salariale pour le groupe ?

FO LATECOERE demande à la Direction Générale **l'ouverture rapide de négociations** regroupant l'ensemble des organisations syndicales du groupe car cette note impactera l'ensemble des salariés du groupe **à compter du 1^{er} Avril 2012.**

S'il est impératif de modifier les conditions de déplacement pour des raisons fiscales, cela doit se faire en maintenant les **modalités les plus favorables** de chaque entité. Si l'avenir de la Direction Technique est dans le **développement de l'activité de prestation**, il n'est pas question que la nouvelle entité « Latecoere Engineering » dégage des bénéfices au **détriment des salariés du groupe.**

Sans la motivation et l'expertise des salariés, « Latecoere Engineering » est une coquille vide. **Chacun doit y trouver son compte** sur le principe « gagnant gagnant ».

L'objectif de **FO** est d'obtenir des **conditions similaires à celles d'Airbus.**

FO LATECOERE rappelle à la Direction Générale que **Latecoere Aerostructure défendra son héritage.**